

CASSATION &amp; CEDH · 20/03/2001

## CEDH — requête

| TYPE           | JURIDICTION                              | DATE       | PARTIES                     |
|----------------|------------------------------------------|------------|-----------------------------|
| Requête (CEDH) | La Cour européenne des droits de l'homme | 20/03/2001 | Bernard Collorafi c/ France |

### FICHE DE SYNTHÈSE

#### Accusé de réception de la requête — Cour européenne des droits de l'homme · 20 mars 2001

Aperçu : lettre du greffe de la Cour européenne des droits de l'homme (troisième section, Strasbourg) accusant réception de la requête introduite par Bernard Collorafi contre la France.

#### L'essentiel

Le greffe indique que la requête est parvenue le 17 janvier 2001 et a été enregistrée le 20 mars 2001 sous le numéro de dossier 67232/01, dans l'affaire Collorafi c. France. Sauf décision contraire de la Cour, la requête est considérée comme introduite le 10 décembre 2000. La lettre précise qu'un juge désigné comme rapporteur procédera à un examen préalable de la recevabilité et fera rapport à la Cour, que la procédure est en principe écrite et que le requérant n'a pas à comparaître en personne sauf invitation. Il lui est demandé de signaler tout changement d'adresse et d'informer la Cour de tout développement ultérieur de son affaire.

#### Portée

Cette pièce atteste la saisine de la juridiction européenne après épuisement des voies internes et situe le litige à son stade le plus élevé de contestation juridictionnelle.

*Fiche établie automatiquement à partir de la transcription du document.*

Source : [bernardcollorafi.org/pièces/cour\\_europeenne\\_des\\_droits\\_de\\_l\\_homme\\_requete\\_20\\_03\\_2001/](https://bernardcollorafi.org/pièces/cour_europeenne_des_droits_de_l_homme_requete_20_03_2001/) — Dossier documentaire du procès Bernard Collorafi c/ McDonald's France (Antibes, 1987–2002). Le scan original fait foi.